

Construire ou Aménager autrement

Ça s'apprend

Le CAUE, un service public

Créés par la loi sur l'architecture du 3 janvier 1977, les CAUE sont des organismes départementaux gérés par un conseil d'administration fixé par décret : le Directeur Départemental des Territoires et son adjoint, l'Inspecteur d'Académie, l'Architecte des bâtiments de France, des élus choisis par le Conseil Départemental, des personnes qualifiées choisies par le Préfet, des personnes élues par l'assemblée générale, un représentant du personnel.

Le Président est élu par le Conseil d'administration parmi les représentants des collectivités locales.

Le financement du CAUE est assuré par :

- la taxe d'aménagement sur les permis de construire adoptée par vote du Conseil Général,
- la cotisation de ses adhérents,
- l'attribution de subventions spécifiques le cas échéant.



8 avenue du 4e Régiment d'Infanterie
89000 AUXERRE
tél 03 58 43 80 33
courriel accueil@caue89.fr
web www.caue89.fr

AVEC LE CAUE

ENGAGEZ UN DIALOGUE CONSTRUCTIF

Le CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement) est un organisme départemental d'information, de sensibilisation, de conseil et de rencontre, **gratuit et ouvert à tous.**

Le CAUE

- assure des missions de service public dans un cadre et un esprit associatifs,
- garantit un conseil indépendant, il ne se charge en aucun cas de la maîtrise d'oeuvre,
- propose un apport de compétences pluridisciplinaires et une expérience de terrain,
- travaille en concertation avec les autres partenaires départementaux.



Mode d'emploi avec le **CAUE89**

CONSEILLER LES PARTICULIERS ET LES PROFESSIONNELS

- sur tout projet de construction, restauration, agrandissement, ou transformation d'un bâtiment,
- sur les techniques et matériaux de construction, sur l'aménagement de jardins...

Le CAUE propose aux particuliers, gratuitement et uniquement sur rendez-vous, des consultations avec un architecte pour les guider et les orienter dans leur projet.

Ces conseils couvrent de nombreux domaines:

- adaptation du projet aux besoins, à un budget, à un terrain
- assistance dans les choix d'aménagement
- conseils et informations techniques, juridiques, administratifs
- orientations dans les relations avec les différents intervenants de la construction.

1 // Ecole de Sauvigny le Bois, architecte Isabelle BAUNY

2 // Ecole maternelle de Toucy, architecte MICHELON et associés

INFORMER LE PUBLIC

- sur la qualité du cadre de vie, de l'architecture et des paysages,
- sur la compréhension et le respect du patrimoine,
- sur les rôles et missions des professionnels et des différents services administratifs.

EVEILLER ET SENSIBILISER LES JEUNES

- aux notions d'espace, d'architecture, de paysage,
- susciter leur curiosité, et former leur regard à la perception de l'environnement urbain et rural.

REUNIR ELUS, PROFESSIONNELS, ENSEIGNANTS, CHERCHEURS, CITOYENS

- pour contribuer à leur formation,
- pour croiser approches théoriques et expériences de terrain,
- pour stimuler les échanges, favoriser la concertation, et inciter à l'innovation.



CONSEILLER LES COLLECTIVITÉS

dans leurs choix d'urbanisation, d'aménagement et de développement du territoire communal ou intercommunal, d'amélioration du cadre de vie ou de mise en valeur du paysage.

Le CAUE accompagne gratuitement les collectivités locales du Département (communes et groupements intercommunaux), qui en font la demande.

Il intervient pour :

- préciser la demande,
- établir un diagnostic,
- formuler des orientations et des propositions,
- aider à la prise de décision,
- préparer la commande à un professionnel
- participer à des réunions techniques...

- pré-programmation de bâtiments et d'espaces publics.

- accompagnement technique d'opérations de réhabilitation, de rénovation.

- études préalables aux documents d'urbanisme.

- esquisse de faisabilité d'opérations d'aménagement (lotissements, zones d'activités...).

- études paysagères....

3 // Reconversion d'un séchoir à Villechétive, architecte Michel DUSSOLLE

4 // Réhabilitation / extension d'un ancien restaurant à Migennes, architecte Didier GALLARD

